



**Municipalité
de
St-Didace**

AVIS PUBLIC

La Municipalité de Saint-Didace requiert des soumissions pour la réfection du pont et de la structure de retenue à l'exutoire du Lac-Rouge à Saint-Didace, barrage no. X0004060.

Objet du contrat : la Municipalité projette d'effectuer des travaux de construction d'un déversoir en enrochement et la reconstruction d'un pont au Lac Rouge. Le soumissionnaire qui se verra octroyer le contrat devra réaliser les travaux selon les plans et devis produits par Larocque-Cournoyer, SENC et M. Miroslav Chum, ing. M.Sc. Le soumissionnaire devra se conformer à la politique de gestion des contrats publics et signer les déclarations requises avec sa soumission.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions. Le contrat est adjugé sur décision du conseil de la Municipalité, à sa seule discrétion, et la Municipalité ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution de son conseil.

Date d'ouverture des soumissions : le mercredi 7 avril 2021 à 11 h 00, heure avancée de l'Est.

Lieu du dépôt des soumissions : Municipalité de Saint-Didace, A/S de Mme Chantale Dufort, directrice générale, 380 rue Principale, Saint-Didace, Québec, J0K 2G0.

Les soumissionnaires doivent se procurer les documents d'appel d'offres sur le site du SÉAO. Les frais sont fixés selon la tarification établie par le SÉAO.

Une garantie de soumission de 10 % du prix soumis doit accompagner la soumission.


Donné à Saint-Didace, ce 17 mars 2021.


Chantale Dufort
Directrice générale
Municipalité de Saint-Didace

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Chantal Dufort, directrice générale, de la Municipalité de Saint-Didace certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis conformément aux dispositions des articles 431 du Code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27.1).

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 17e jour du mois de mars 2021.


Signature